

LA FÉDÉRATION DES MINEURS

Une proposition de gouvernement
Saint-Etienne, 4 juin. — M. Mascle, préfet de la Loire, a convoqué hier soir, dans son cabinet, M. Mure, trésorier de la Fédération nationale des mineurs.

ANGLAIS ET BOERS

Nouvelles officielles boers
Le général du Transvaal à Bruxelles a communiqué hier soir, à cette intéressante note au sujet de la bataille de Vredendal dans laquelle les Boers ont tué le commandant de Beyers et de Pretorius, leur ont fait 400 prisonniers et pris...

GUERRE ET MARINE

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE
L'amiral Besson est arrivé dimanche à Toulon avec le cargo-boat Adour. Hier matin, à 5 heures, a été exécuté, sous la direction du capitaine de frigate Mottez et en présence du général Metzinger et de l'amiral Besson, l'embarquement d'un bataillon du régiment de tirailleurs algériens à bord du croiseur auxiliaire de guerre de 750 tonnes, avec leurs accessoires, de deux radeaux de fortune fabriqués avec des cylindres de toile bondée de liège, auxquels la flottabilité permet de supporter 60 hommes, et enfin, de deux chalands en toile.

ÉCHOS POLITIQUES

Les retraites ouvrières
M. Waldeck-Rousseau a obtenu sa loi contre les Congrégations. Il demande maintenant à la Chambre de voter son projet de loi sur les retraites ouvrières. On en commence aujourd'hui la discussion.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LA COMMISSION D'ASSURANCE ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES
La Commission d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie ce matin pour examiner les diverses propositions relatives aux accidents de travail qui lui ont été envoyées en cours des débats qui viennent de se clore.

ÉCHOS DU SÉNAT

LES INTERPELLATIONS
M. Georges Berry déposera vendredi une motion tendant à modifier le régime de la Chambre et à réorganiser le Sénat.

LA HAUTE COUR

Le Journal officiel publie, ce matin, un décret du ministre de la Justice, par lequel M. Octave Bernard, président de la Haute-Cour de cassation, est confirmé dans la Haute-Cour de justice.

LES ASSOCIATIONS

De nouveaux amendements ont été déposés au projet de loi sur les associations : par M. Klotz, à l'article 1er, et par M. Riquarts, à l'article 2.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Le Conseil supérieur du travail a tenu ce matin sa seconde séance au ministère du Commerce sous la présidence de M. Kauffer, vice-président.

LA FÉDÉRATION DES MINEURS

Retour au Congrès
Saint-Etienne, 4 juin. — M. Cotté, secrétaire de la Fédération nationale des mineurs de France, est rentré ce soir à Saint-Etienne, revenant du Congrès international des mineurs qui vient de se tenir à Londres.

ANGLAIS ET BOERS

Le War Office embarrassé
Il est clair que la publication de la note officielle du War Office qui, évidemment, n'a pas été envoyée de ce grave échec, se borne à faire publier aujourd'hui une note très laconique où il dit qu'« on a communiqué au public tous les renseignements reçus de lord Kitchener au sujet des récents engagements ».

GUERRE ET MARINE

LES ARTISTES FRANÇAIS
Le Comité et le jury de peinture de la Société des Artistes français ont voté hier les prix décernés par la Société. Le prix Ross Bonheur a été décerné à M. Alfred Bouché.

ÉCHOS POLITIQUES

Le Congrès radical
Certains députés radicaux et radicaux-socialistes se sont réunis hier après-midi au Palais-Bourbon pour discuter le programme du prochain Congrès radical.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LA COMMISSION D'ASSURANCE ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES
La Commission d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie ce matin pour examiner les diverses propositions relatives aux accidents de travail qui lui ont été envoyées en cours des débats qui viennent de se clore.

LA HAUTE COUR

Le Journal officiel publie, ce matin, un décret du ministre de la Justice, par lequel M. Octave Bernard, président de la Haute-Cour de cassation, est confirmé dans la Haute-Cour de justice.

LES ASSOCIATIONS

De nouveaux amendements ont été déposés au projet de loi sur les associations : par M. Klotz, à l'article 1er, et par M. Riquarts, à l'article 2.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Le Conseil supérieur du travail a tenu ce matin sa seconde séance au ministère du Commerce sous la présidence de M. Kauffer, vice-président.

LA FÉDÉRATION DES MINEURS

Retour au Congrès
Saint-Etienne, 4 juin. — M. Cotté, secrétaire de la Fédération nationale des mineurs de France, est rentré ce soir à Saint-Etienne, revenant du Congrès international des mineurs qui vient de se tenir à Londres.

ANGLAIS ET BOERS

Le War Office embarrassé
Il est clair que la publication de la note officielle du War Office qui, évidemment, n'a pas été envoyée de ce grave échec, se borne à faire publier aujourd'hui une note très laconique où il dit qu'« on a communiqué au public tous les renseignements reçus de lord Kitchener au sujet des récents engagements ».

GUERRE ET MARINE

LES ARTISTES FRANÇAIS
Le Comité et le jury de peinture de la Société des Artistes français ont voté hier les prix décernés par la Société. Le prix Ross Bonheur a été décerné à M. Alfred Bouché.

ÉCHOS POLITIQUES

Le Congrès radical
Certains députés radicaux et radicaux-socialistes se sont réunis hier après-midi au Palais-Bourbon pour discuter le programme du prochain Congrès radical.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LA COMMISSION D'ASSURANCE ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES
La Commission d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie ce matin pour examiner les diverses propositions relatives aux accidents de travail qui lui ont été envoyées en cours des débats qui viennent de se clore.

LA HAUTE COUR

Le Journal officiel publie, ce matin, un décret du ministre de la Justice, par lequel M. Octave Bernard, président de la Haute-Cour de cassation, est confirmé dans la Haute-Cour de justice.

LES ASSOCIATIONS

De nouveaux amendements ont été déposés au projet de loi sur les associations : par M. Klotz, à l'article 1er, et par M. Riquarts, à l'article 2.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Le Conseil supérieur du travail a tenu ce matin sa seconde séance au ministère du Commerce sous la présidence de M. Kauffer, vice-président.

LA FÉDÉRATION DES MINEURS

Retour au Congrès
Saint-Etienne, 4 juin. — M. Cotté, secrétaire de la Fédération nationale des mineurs de France, est rentré ce soir à Saint-Etienne, revenant du Congrès international des mineurs qui vient de se tenir à Londres.

ANGLAIS ET BOERS

Le War Office embarrassé
Il est clair que la publication de la note officielle du War Office qui, évidemment, n'a pas été envoyée de ce grave échec, se borne à faire publier aujourd'hui une note très laconique où il dit qu'« on a communiqué au public tous les renseignements reçus de lord Kitchener au sujet des récents engagements ».

GUERRE ET MARINE

LES ARTISTES FRANÇAIS
Le Comité et le jury de peinture de la Société des Artistes français ont voté hier les prix décernés par la Société. Le prix Ross Bonheur a été décerné à M. Alfred Bouché.

ÉCHOS POLITIQUES

Le Congrès radical
Certains députés radicaux et radicaux-socialistes se sont réunis hier après-midi au Palais-Bourbon pour discuter le programme du prochain Congrès radical.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LA COMMISSION D'ASSURANCE ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES
La Commission d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie ce matin pour examiner les diverses propositions relatives aux accidents de travail qui lui ont été envoyées en cours des débats qui viennent de se clore.

LA HAUTE COUR

Le Journal officiel publie, ce matin, un décret du ministre de la Justice, par lequel M. Octave Bernard, président de la Haute-Cour de cassation, est confirmé dans la Haute-Cour de justice.

LES ASSOCIATIONS

De nouveaux amendements ont été déposés au projet de loi sur les associations : par M. Klotz, à l'article 1er, et par M. Riquarts, à l'article 2.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Le Conseil supérieur du travail a tenu ce matin sa seconde séance au ministère du Commerce sous la présidence de M. Kauffer, vice-président.

LA FÉDÉRATION DES MINEURS

Retour au Congrès
Saint-Etienne, 4 juin. — M. Cotté, secrétaire de la Fédération nationale des mineurs de France, est rentré ce soir à Saint-Etienne, revenant du Congrès international des mineurs qui vient de se tenir à Londres.

ANGLAIS ET BOERS

Le War Office embarrassé
Il est clair que la publication de la note officielle du War Office qui, évidemment, n'a pas été envoyée de ce grave échec, se borne à faire publier aujourd'hui une note très laconique où il dit qu'« on a communiqué au public tous les renseignements reçus de lord Kitchener au sujet des récents engagements ».

GUERRE ET MARINE

LES ARTISTES FRANÇAIS
Le Comité et le jury de peinture de la Société des Artistes français ont voté hier les prix décernés par la Société. Le prix Ross Bonheur a été décerné à M. Alfred Bouché.

ÉCHOS POLITIQUES

Le Congrès radical
Certains députés radicaux et radicaux-socialistes se sont réunis hier après-midi au Palais-Bourbon pour discuter le programme du prochain Congrès radical.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LA COMMISSION D'ASSURANCE ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES
La Commission d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie ce matin pour examiner les diverses propositions relatives aux accidents de travail qui lui ont été envoyées en cours des débats qui viennent de se clore.

LA HAUTE COUR

Le Journal officiel publie, ce matin, un décret du ministre de la Justice, par lequel M. Octave Bernard, président de la Haute-Cour de cassation, est confirmé dans la Haute-Cour de justice.

LES ASSOCIATIONS

De nouveaux amendements ont été déposés au projet de loi sur les associations : par M. Klotz, à l'article 1er, et par M. Riquarts, à l'article 2.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Le Conseil supérieur du travail a tenu ce matin sa seconde séance au ministère du Commerce sous la présidence de M. Kauffer, vice-président.

2 FEUILLETON DE LA « CROIX » 5 juin 1901
Les joies des mystères
Hélas ! trois fois hélas ! le bouillant Philippe n'avait d'autres réparties que celles de son épée, et il n'avait convaincu les hérétiques que par l'évidence de sa lame.

— Diantre ! murmure le mousquetaire, ma cage me semble terriblement haute et sévère.
— Au sommet d'un piton conique qui se dresse sur la vallée de l'Aveyron, dans le clair du ciel, le château de Najac dresse superbement ses tours carrées et ses tours cylindriques. Construite au XIIe siècle par le fils de Raymond IV de Toulouse et agrandie le siècle suivant par Philippe de Poitiers, cette forteresse passe pour l'un des plus beaux spécimens d'architecture militaire de la France.

— Ha messire ! vous ne riez pas ! crie un gars d'épicerie.
— Je vous en prie, demande Philippe au garde du cardinal, laissez-moi étriper ce manant et je suis à vous.
— Sainte Vierge ! comme le pauvre mignon est pâle ! s'exclame deux dames fort occupées à tricoter.

Des servantes de la maison la plus proche imaginent de verser de l'eau à flots dans les yeux des combattants, lorsqu'une fanfare de trompettes dégage au milieu d'un champ de bataille, et Philippe, presque déliré, se voit enlaidi à nouveau, geroté et frappé.
— A moi ! s'écrie le mousquetaire. On frappe un gentilhomme.

de vous connaître. Mais savez-vous pourquoi l'on m'a réjeté ?
— Le sait-on jamais avec M. de Richelieu.
— On prétend seulement que vous auriez voulu que le linge était pointue et non pas ronde !
— Vous avez de l'esprit, M. de Concini ! Je n'ai que cela, Monsieur, et mon épée.

FRANÇOIS COPPÉE ET TH. BOTTAL A VANNE
Le bruit court que l'éminent académicien viendrait, vers la fin de juin, faire une conférence à Vanne. Il serait accompagné de M. Gabriel Syron, secrétaire général de la « Patrie Française ».
Quant à Théodore Botrel, le barde breton, il a promis, assure-t-on, de venir assister aux fêtes qui seront données à Vanne, à l'occasion de l'érection d'une statue au comte de Richelieu.